



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Luc HITTINGER
Ariadna ALAYA RUBIO
Beatriz ATIENZA CARBONELL
Joke DENEKENS

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cluster Médecine

Université de Mons (UMONS)

19 novembre 2022

Table des matières

Médecine : Université de MONS (UMONS)	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué de ses programmes.....	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	8
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	11
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.....	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	12
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	13
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	13
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	15
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	15
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	15
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants.	16
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme.....	16
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	18
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	18
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	18
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	18
Conclusion	19
Droit de réponse de l'établissement.....	20

Médecine : Université de MONS (UMONS)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021 à l'évaluation du Programme d'étude en Médecine de l'Université de Mons. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES ont participé en présentiel les 15, 16 et 17 Novembre 2021 à l'évaluation de la Faculté de médecine de l'Université de Mons, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de la visite, les experts ont rencontré 2 représentants des autorités académiques, 33 membres du personnel, 10 étudiants, 3 diplômés et 3 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son (de ses) programme(s). Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Luc Hittinger, président, expert pair et président du comité
- Beatriz Atienza Carbonell, experte étudiante
- Ariadna Ayala Rubio, experte de l'éducation
- Joke Denekens, experte de la profession

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

FORCES PRINCIPALES

- Une université et une équipe rectorale dynamiques qui ont permis une fusion réussie et une augmentation importante de l'accueil d'étudiants.
- A tous les échelons, des personnels de qualité, dévoués à la formation des étudiants.
- Des étudiants de qualité, satisfaits, de leur cursus, bénéficiant d'une proximité de leurs enseignants, de la qualité des assistants de TP et de nombreux cours de remédiations et d'aides à la réussite
- Dans le cadre des activités d'apprentissage, des bonnes pratiques au sein de chaque cours concernant l'orientation vers les pratiques cliniques (raisonnement clinique, sémiologie, cas « vignettes », quizz...)
- Un programme de qualité, qui a bénéficié de l'arrivée d'une conseillère pédagogique

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Un manque d'intégration transversale entre les cours de base et l'apprentissage des pratiques cliniques
- Un développement trop rapide sans l'obtention de moyens supplémentaires
- Une charge de travail importante des personnels qui peut conduire à la perte opérationnelle de structures de base.

OPPORTUNITÉS

- La volonté de l'UMONS d'accompagner le développement de sa faculté FMP
- L'arrivée récente du master en Pharmacie qui donne une nouvelle dimension à la faculté
- L'accélération et le développement de nouvelles pratiques pédagogiques avec la crise sanitaire
- L'acquisition récente ou la restructuration de nouveaux bâtiments par l'UMONS
- Une recherche de qualité et des projets européens qui doivent faciliter le développement de l'internationalisation du programme.

MENACES

- L'arrivée d'un nouveau cursus et de nombreux étudiants ont conduit à une augmentation de la pression sur les structures et le personnel (partages d'amphi, restauration, secrétariats).

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Être attentif à l'obtention de moyens avant la mise en place de nouveaux projets.
- 2 Adapter l'environnement de travail (nombre de salles de travail, horaires limités des bibliothèques, nombre de places au restaurant universitaire) pour répondre à la demande et à l'augmentation du nombre d'étudiants
- 3 Promouvoir une réflexion en profondeur concernant les activités d'apprentissage en impliquant les étudiants. Par exemple en s'assurant de la pertinence des enquêtes réalisées, de l'utilisation de leurs données et en communiquant les résultats vers les communautés, notamment étudiante.
- 4 Systématiser l'utilisation des fiches ECTS/UE comme outils pédagogiques, et améliorer l'évaluation des stages.
- 5 Faciliter la communication envers les étudiants via l'application UMONS.
- 6 Promouvoir l'initiation à la recherche dans le bachelier.
- 7 Développer l'internationalisation notamment dans le cadre de projets européens (EUNICE, IA)
- 8 Être attentif au développement de la pratique de la médecine générale dans le Hainaut en mettant en place des dispositifs facilitant l'installation des jeunes médecins, par exemple par la mise en place d'un Master à l'UMONS.

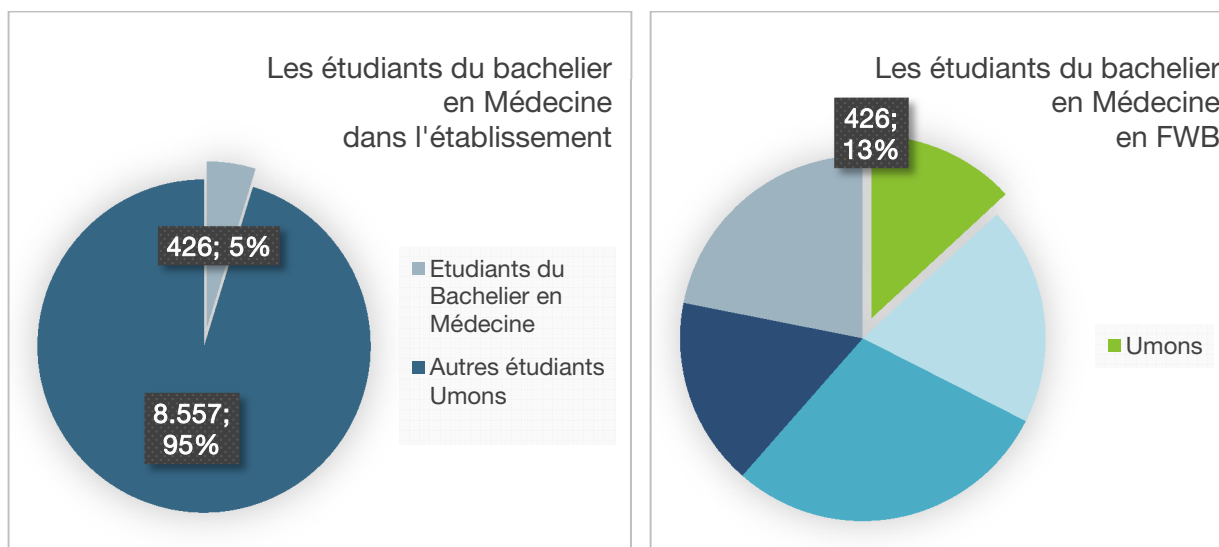
Présentation de l'établissement et du programme évalué de ses programmes

L'Université de Mons (UMONS) est une institution publique créée en 2009. Elle résulte de la fusion de l'Université de Mons-Hainaut créée en 1965 et de la Faculté Polytechnique de Mons dont l'origine remonte à 1837. Elle est implantée sur deux sites : Mons et Charleroi.

L'UMONS propose plus de cent-cinquante formations de niveau bachelier, master, master de spécialisation et doctorats à travers ses sept facultés (Architecture et Urbanisme, Médecine et Pharmacie, Polytech, Psychologie et Sciences de l'Education, Traduction et Interprétation, Sciences, Economie et Gestion) et ses trois écoles (Droit, Formation des Enseignants, Sciences Humaines & Sociales).

En 2019-2020, 426 étudiants sont inscrits au bachelier en Médecine sur un total de 8983 inscrits, soit 5% des effectifs. Ces 426 étudiants représentent, par ailleurs, 13 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 3248 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles². L'Université de Mons n'offre pas de master en Médecine.

Le programme de bachelier en Médecine comporte 180 crédits ECTS répartis sur 3 années, en 6 quadrimestres.



² Source des données : CRef, boîte à outils statistique fournies à l'AEQES et annuaire statistique 2020, tableau 1.7.1 (année de référence : 2019-2020)

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'organisation de l'Université et de la Faculté de Médecine et de pharmacie (FMP) est classique avec ce qui se fait en Europe avec une structure pyramidale régie respectivement par le Conseil d'administration (CA) et le Conseil de Faculté (CFac). En particulier, la FMP est à dimension humaine et en lien étroit avec son territoire.
- 2 Les équipes rectorales précédentes ont fait preuve de dynamisme avec la réussite d'une fusion d'établissements universitaires et l'accroissement conséquent du nombre de ses étudiants. Ce dernier a néanmoins eu pour conséquence d'accroître la pression sur les personnels et les infrastructures.
- 3 L'association des filières pharmacie, sciences biomédicales et sciences médicales renforce le poids du secteur santé au sein de l'UMons, un secteur soutenu par le recteur.
- 4 le comité a pu apprécier la participation active des membres du personnel enseignant à la commission de programme (CP) ainsi qu'au Conseil de Faculté. La participation des étudiants dans la CP mais aussi dans plusieurs autres commissions laisse la place à une écoute qui permet de régler un certain nombre de difficultés, comme au cours de la crise sanitaire, qu'ils ont rencontrée ou rencontrent.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 5 Une note stratégique couvre la période allant 2018 à 2022. Elle est associée à des indicateurs-clés permettant d'apprécier l'état d'avancement des mesures concrètes mises en place pour atteindre les objectifs fixés.
- 6 Un poste de coordinateur qualité institutionnel existe depuis 2009. L'UMONS a également adopté en 2011 une charte qualité. La coordinatrice qualité institutionnelle dirige le service Etudes, Qualité, Indicateurs et Pilotage (EQuIP), le service « qualité » institutionnel de l'UMONS, directement rattaché à la Direction du Recteur et de l'Administrateur. Ce service est chargé des questions stratégiques en relation avec la qualité, de la production et du suivi d'indicateurs nécessaires au pilotage de l'Université. Ce service assure notamment la réalisation d'enquêtes de satisfaction régulières auprès des étudiants et des membres du personnel. Si les missions du service EQuIP sont clairement établies, ses liens avec la Faculté de médecine et de pharmacie sont apparus relativement ténus, peut-être du fait de la crise sanitaire qui a conduit la conseillère pédagogique qualité à orienter ses missions vers d'autres urgences.

- 7 Une conseillère pédagogie-qualité développe la mise en œuvre d'une démarche qualité au sein de la FMP, la coordination et le suivi systématique du travail des commissions de programmes (CP) et des améliorations mises en place. Ses missions au sein de la FMP manquent encore de clarté, ce qui engendre un retard dans la structuration de la CP Médecine, en termes de fréquence de réunions et de participation étudiante par exemple, et peut nuire à l'évolution de la démarche qualité du programme.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 8 L'élaboration, le pilotage et la révision du programme d'études en FMP sont assurés, de façon continue, par les CP. La CP médecine est composée de tous les intervenants pédagogiques, des étudiants délégués d'année et de la conseillère pédagogie-qualité de la faculté. Elle se réunit en moyenne trois fois par an afin d'identifier les améliorations souhaitables du programme en cours, d'évaluer leur faisabilité et enfin de les mettre éventuellement en œuvre dans le programme de la rentrée académique suivante. Dans le cadre de la visite et des entretiens, le comité a pu apprécier la participation active des membres du personnel enseignant à la CP, ce qui permet notamment de donner du feedback et d'assurer la cohérence du programme.
- 9 Les améliorations à apporter au programme sont identifiées notamment sur la base d'enquêtes pédagogiques. La procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants est bien intégrée dans l'Université et utile pour la promotion de carrière des enseignants. Le Conseil Facultaire peut analyser ces évaluations et recourir à des évaluations approfondies pour les enseignants ayant obtenu les résultats le plus faibles, et ce afin d'en connaître les raisons et de corriger les situations problématiques. Le comité regrette que la diffusion des résultats des enquêtes auprès des communautés notamment étudiantes ne soit pas régulière. Il pointe également l'absence d'évaluation globale au niveau du programme et le faible nombre d'évaluations approfondies par année (2 ou 3).

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 10 La communication interne est assurée par plusieurs canaux. Ainsi, notamment, une application en ligne permet aux étudiants et aux enseignants d'avoir accès aux grilles horaires et à l'occupation des locaux. Des valves électroniques sont également tenues à jour pour informer les étudiants. Depuis quelques années, les informations utiles aux étudiants sont également accessibles via leur page *myUmons*. La communication entre les instances de l'Université et de la FMP apparaît fluide et les suggestions émises par les étudiants sont prises en compte par le doyen. A un autre niveau, les assistants sont apparus très à l'écoute des étudiants. Cependant, la multiplicité des moyens de communication, presque trop nombreux, rendent parfois difficile la capture des informations importantes par les étudiants, ce qui les a conduit à développer leur propre réseau via *messenger*.
- 11 Lors des entretiens au cours de la visite, le comité a constaté qu'un certain nombre d'enseignants ne complétaient pas les fiches unité d'enseignement (UE) considérant que ces fiches correspondent à des procédures purement administratives, ce qui impacte négativement leur utilisation par les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Définir un mandat clair pour la conseillère pédagogique qualité.
- 2 Développer davantage de liens entre la cellule qualité d'UMONS et la conseillère pédagogique de la FMP.
- 3 S'assurer de la pertinence des différents formats d'enquêtes (programme/UE, approfondie/brève) et de la diffusion de leurs résultats auprès des communautés, notamment étudiantes.
- 4 Systématiser la complétion des fiches ECTS/UE et leur utilisation comme outils pédagogiques auprès des enseignants, en les sensibilisant et en les formant au remplissage de ces fiches.
- 5 Faciliter la communication envers les étudiants via l'application UMons.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 L'UMONS dispose uniquement de l'habilitation pour organiser le bachelier en Médecine, une concertation interuniversitaire concernant les programmes a donc été nécessaire pour assurer la pertinence du bachelier par rapport aux attendus du master. Lorsqu'une réforme intervient, (comme ce fut le cas lors du passage de la durée des études de 7 à 6 ans), des groupes de travail interuniversitaires ont été responsables de réviser les programmes, leurs contenus et les objectifs d'apprentissage. Une attention particulière a été portée à la pertinence du bachelier de l'établissement, afin de faciliter la poursuite d'étude des étudiants en master dans d'autres facultés.
- 2 L'Institut SANTE, l'un des 10 Instituts de recherche de l'UMONS, rassemble notamment les activités de recherche dans le secteur de la santé. Les étudiants du bachelier en Médecine sont confrontés à la recherche à travers différents exercices de lecture et présentation d'articles scientifiques. L'enseignement de l'anglais a été introduit dans le cursus pour en faciliter la lecture (voir ci-dessous). Cependant, l'UE Anglais pour les sciences biomédicales présente une approche peu propice à l'apprentissage de l'anglais médical avec un niveau visé en BAC2 assez bas, ce qui le rend peu utile pour les étudiants disposant de bonnes connaissances en anglais et peu propice à l'apprentissage de l'anglais médical pour ceux ne disposant pas de cette compétence.
- 3 Par ailleurs, l'apprentissage des statistiques et l'intégration de l'approche factuelle à l'enseignement clinique ont également été renforcées (notamment au sein de l'UE médecine générale et factuelle, ou l'analyse de guidelines dans l'UE Pneumologie). Bien qu'il existe quelques bourses pour initier à la recherche, celles-ci apparaissent insuffisantes pour initier à celle-ci les étudiants qui le désirent.
- 4 La majorité des enseignants impliqués dans le programme du bachelier mène en parallèle une activité de recherche et/ou une activité clinique, ce qui permet de renforcer la pertinence des acquis d'apprentissage avec les exigences du monde professionnel, ce qui a été apprécié par le comité.
- 5 Le programme de cours a été adapté afin d'augmenter la connaissance de la spécialité de médecine générale parmi les étudiants et d'ainsi tenter de lutter contre la diminution prévisible du nombre de médecins généralistes dans la Province de Hainaut. Une UE « Médecine générale et factuelle », obligatoire, a été créée en bloc 3. Le stage d'introduction à la pratique médicale a été rendu accessible à la pratique en cabinet de médecine générale. Si cette pratique a été bien perçue par le comité, ce dernier s'interroge sur la mise en place d'actions complémentaires pour faciliter l'installation

des étudiants bachelier issus de la faculté de Mons dans le Hainaut, une fois leur diplôme de médecin obtenu dans des facultés complètes.–La réflexion en cours du développement d'un master à la FMP de l'UMONS est à soutenir.

- 6 Les étudiants sont peu enclins à une mobilité "OUT". Dans de telles conditions, le concept d'"*internationalisation at home*" a été développé. Elle a pour finalité principale de développer les compétences internationales et interculturelles des étudiants. Concrètement, les étudiants se voient proposer le parrainage d'étudiants en échanges internationaux. Même si cette « *internationalisation at home* » a été mise en place, un manque d'opportunités persiste pour des séjours à l'étranger lors du bachelier et/ou du stage en médecine générale.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 7 La communication de l'information s'effectue de différentes façons et utilise différents outils. La communication s'opère d'abord par l'élaboration de supports écrits (brochures, dépliants, etc.). Les supports écrits sont mis en ligne sur le site web ainsi que les programmes de cours détaillés. Ils sont aussi relayés sur les différents réseaux sociaux. Les entretiens, notamment avec les étudiants, ont confirmé le fonctionnement adéquat en matière de communication de la FMP et de l'UMons.

RECOMMANDATIONS

- 1 Promouvoir l'initiation à la recherche dans le bachelier.
- 2 Développer l'internationalisation en profitant notamment des projets européens (EUNICE, IA).
- 3 Développer des cours d'anglais médical afin de faciliter la lecture d'articles : d'ouvrages en langue anglaise qui servira par ailleurs de support à l'initiation à la recherche.
- 4 Réflexion à mener sur l'introduction d'un master en médecine générale en fin de cursus bachelier.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Les acquis d'apprentissage sont utilisés pour décrire, au sein des fiches ECTS de chaque UE, les aspects qui seront travaillés avec les étudiants au sein des différentes activités d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage des quatre premiers quadrimestres du bachelier se concentrent principalement sur l'acquisition des connaissances fondamentales en sciences liées à l'être humain « normal », avec une sensibilisation précoce aux notions de promotion de la santé et de gestion des ressources, par l'intégration d'activités d'apprentissages telles qu'*Introduction aux statistiques biomédicales*, *Introduction à la sociologie de la santé*, *Notions de santé publique* ou encore *Ethique et déontologie*. L'importance des acquis d'apprentissage concernant les capacités relationnelles est soulignée par l'encouragement à l'utilisation précoce et soutenue d'un vocabulaire scientifique riche, rigoureux et adapté à l'interlocuteur. Lors des entretiens, si le programme est apparu de qualité, comme en ont témoigné les étudiants et les diplômés, l'exposé des acquis d'apprentissage s'est, en revanche, révélé d'un niveau insuffisant car n'apparaissant pas régulièrement dans les fiches ECTS et/ou n'étant pas systématiquement présentés en début de cursus.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 2 Lors de la visite et des entretiens, le comité a observé que le mélange des cours avec des autres étudiants des filières de sciences biomédicales et de pharmacie, pouvait aider les étudiants désireux de s'engager dans la filière médicale à réussir l'examen d'entrée. Cela dit, le mélange des étudiants de niveaux différents limitait l'acquisition des connaissances médicales de base en Q1, en ayant tendance à abaisser le niveau des cours.
- 3 Ces mêmes entretiens ont permis au comité d'apprécier le niveau des activités d'apprentissage, des bonnes pratiques des sciences médicales et l'intérêt d'une conception globale de la formation centrée sur l'utilisation de dispositifs innovants du raisonnement clinique, de la sémiologie, des cas vignettes, et des quiz.
- 4 Les cours de TP, qui permettent une meilleure compréhension des notions théoriques, sont apparus comme très appréciés par une grande majorité des étudiants et les assistants très à l'écoute. En revanche, le temps consacré aux gestes cliniques pendant les TP de sémiologie apparaît encore limité aux étudiants.

- 5 De la même manière, la mise à disposition récente du *learning lab* qui permet de simuler des situations pratiques est apprécié des étudiants et des enseignants en permettant de faciliter l'obtention des acquis visés. En revanche, le cours de Physiologie Cardiaque en BAC1 est apparu lourd aux étudiants et trop lointain quand les étudiants font la Cardiologie en BAC3, du fait qu'ils ne se rappellent plus des bases. Le comité a noté l'intérêt d'une anatomie médicalisée, qui fait le lien entre l'anatomie et l'imagerie clinique ainsi que l'intégration des sciences médicales dans les sciences de base (physique, physiologie, biochimie).
- 6 Par ailleurs, l'évaluation du stage en médecine n'a pas semblé très structurée et objective (évaluation seule par le tuteur par rapport à la ponctualité et l'attention pendant le stage). Ce qui engendre des incertitudes de la part des étudiants sur leurs réels acquis d'expériences. Une grille critériée faciliterait l'appréciation des acquis par l'étudiant et le tuteur. Une formation systématique des tuteurs à ce mode d'évaluation, ainsi qu'une évaluation impliquant différents évaluateurs renforcerait la qualité de l'évaluation et le sentiment des acquis consolidés par les étudiants.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 7 S'assurer de la cohérence du programme fait partie des missions de la CP médecine, et c'est au sein de cette commission que les enseignants et étudiants peuvent discuter de problèmes éventuels et modifier l'agencement du programme si nécessaire.
- 8 Une fois dans le cursus de bachelier en médecine, différentes activités sont prévues tout au long des 3 années de bachelier, et particulièrement en BAB1, afin d'aider les étudiants à réussir dans les délais impartis. Le comité a apprécié les mesures mises en place pour aider à la réussite des étudiants avec notamment la présence de plusieurs assistants pédagogiques qui appartiennent à la cellule pédagogique, la mise en place de séances de remédiation tout au long du cursus, ainsi que la consultation des copies d'examens après sessions.
- 9 Le comité a également constaté que le peu de prérequis et corequis semble faciliter la poursuite des études au long du cursus. En revanche, les experts ont pu noter le peu d'information publique à propos des valorisations des crédits et des prérequis et corequis, ainsi que le peu d'intégration horizontale entre les cours autour des problèmes des cas cliniques.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 10 L'évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage est coordonnée, pour chaque UE, par l'enseignant responsable et son équipe. Les critères de réussite, le type de questions et les modalités pratiques des évaluations sont repris dans le descriptif des cours et leur fiche ECTS. Les entretiens au cours de la visite ont confirmé la faible visibilité des fiches ECTS par les étudiants ainsi que le niveau variable d'implication des enseignants dans le remplissage de ces fiches. Ce qui nuit à

l'appréciation globale de la qualité du programme et à la bonne intégration des modalités d'évaluation par les étudiants. L'évaluation périodique des objectifs, des compétences à acquérir et des acquis de l'apprentissage n'était pas organisée. Les stages de 3 semaines en médecine générale sont appréciés des étudiants, mais leur évaluation ne prend en compte que la ponctualité et l'intérêt porté au stage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Être attentif à l'apprentissage des gestes cliniques de base par le plus grand nombre d'étudiants.
- 2 Développer davantage la transversalité entre les cours, vérifier en amont des stages cliniques que les acquis d'apprentissage liés aux stages soient connus des étudiants.
- 3 Evaluer périodiquement les objectifs des compétences à acquérir et des acquis de l'apprentissage.
- 4 Systématiser l'utilisation des fiches ECTS/UE comme outils pédagogiques.
- 5 Structurer l'évaluation des stages cliniques au travers d'une grille critérisée et une formation de l'ensemble des tuteurs à l'évaluation de façon à la rendre homogène.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 L'UMONS met à disposition de tout son personnel un éventail de formations concernant des sujets très variés. Lors des entretiens au cours de la visite, le comité a constaté qu'il n'existait pas de vrai soutien avec incitations pour le développement des compétences professionnelles des enseignants malgré la mise à dispositions de formations continues.
- 2 Le personnel rencontré est extrêmement enthousiaste et efficace dans ses tâches. Toutefois, le comité a pu observer que le fonctionnement du secrétariat de la FMP, s'il était opérationnel pour les enseignants, l'était moins pour les étudiants du fait des départs précipités de 3 personnes à ce niveau ce qui engendre des difficultés pour les étudiants notamment concernant leur PAE.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 3 Au cours de la visite, lors des entretiens, le comité a constaté la présence d'infrastructures pour enregistrer les cours, ce qui avait permis aux étudiants de les suivre à distance pendant la crise COVID. En revanche, cette fonctionnalité ne semble plus exister depuis le dernier confinement.
- 4 La majorité des supports de cours sont disponibles sur la plateforme Moodle. Les supports de cours (Syllabus) après la BAC1 semblent manquer pour certaines matières et sont remplacés, dans de nombreux cas, par des diaporamas pas toujours explicites et pas toujours mis à jour.
- 5 Une nouvelle salle "Learning Lab", entièrement modulable et interactive, a ouvert ses portes au sein du campus. Celle-ci est consacrée à l'enseignement médical (consultations, mannequin de simulation médicale...). Néanmoins, le manque de corps pour les TP d'anatomie limite la compréhension et la visualisation de l'anatomie humaine par les étudiants.
- 6 Le comité a également noté que les places au restaurant universitaire étaient insuffisantes ce qui conduisait à de longues attentes ou à manger debout et les lieux

pour étudier n'étaient pas assez nombreux avec l'augmentation du nombre d'étudiants accueillis.

- 7 Le comité a pu observer que, pour étudier, les étudiants ont accès à des salles d'études, salles de réunion mais également à des amphithéâtres. Concernant la bibliothèque (commune à toutes les facultés des sciences et à la FMP), les experts ont pu constater que les horaires étaient limités (fermeture à 17h00), ce qui les oblige à étudier chez eux ou dans des endroits moins propices à l'apprentissage ou aux révisions.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants.

- 8 Le service d'appui pédagogique (SAP) aide les étudiants à multiplier leurs chances pour trouver leur orientation et réussir leurs études. Il peut apporter un soutien d'ordre personnel. Il aide les étudiants à cerner leurs limites, clarifier et résoudre leurs difficultés. Lors des entretiens au cours de la visite le comité a noté l'apport positif de l'aide à la réussite avec une assistante pédagogique qui appartient à la cellule pédagogique facultaire.
- 9 L'intérêt de l'aide psychologique gratuite par le « service U-Psy », qui n'a cependant pas été toujours suffisante pendant la période COVID, a pu également être apprécié par le comité.
Chaque année, des étudiants de la FMP sont reconnus à besoins spécifiques et bénéficient d'aménagements. Les experts pointent la présence d'infrastructures pour enregistrer les cours, bien utiles durant la crise COVID et qui le restent pour certains étudiants à besoins spécifiques et qui sont sans doute à conserver hors COVID.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 10 Le comité considère qu'il y a une utilisation déficiente des données des évaluations des enseignements. Une méthode formelle d'utilisation des données des évaluations des enseignements ne semble pas en place pour l'amélioration des programmes. Finalement, la communication de ces données d'évaluations auprès des diverses parties prenantes devrait être améliorée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Favoriser le développement des compétences professionnelles des enseignants.
- 2 Trouver rapidement une solution pour améliorer le fonctionnement du secrétariat de la FMP afin que son aide aux étudiants soit de nouveau opérationnelle.
- 3 Être attentif à ce que les supports de cours (Syllabus) après la BAC1 ne se transforme pas en des diaporamas plus ou moins explicites.

- 4 Améliorer les conditions d'accueil des étudiants en matière de restauration et d'amplitude d'ouverture des bibliothèques.
- 5 Maintenir les enregistrements des cours pour accompagner l'aide aux étudiants à besoin spécifique.
- 6 Obtenir et analyser le taux de réussite en master dans les autres universités des étudiants ayant effectué leur bachelier à l'UMONS.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Lors des entretiens de la visite, il a été constaté que le point de vue des enseignants et des délégués étudiants avait été pris en compte et que les résultats des enquêtes ont été partagés à la commission d'autoévaluation, cela dit un certain nombre d'étudiants, d'employés et de diplômés n'avaient pas eu accès au rapport d'autoévaluation.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 2 L'analyse SWOT est honnête et correspond aux informations recueillies lors des entretiens.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 3 Des actions pour chacun des critères ont été élaborées et sont retrouvées dans le plan d'action. Des indicateurs de suivi sont décrits, de même que les organisations responsables du suivi. Les actions envisagées sont cohérentes avec le rapport d'autoévaluation.

RECOMMANDATION

- 1 Le plan d'action gagnerait à définir des modalités de réalisation pour mieux intégrer la participation des parties prenantes externes et, de façon plus générale, il gagnerait à prendre en compte certains des constats, analyses et recommandations produites par le comité d'évaluation AEQES.

Conclusion

L'UMONS est une université dynamique à dimension humaine qui a réussi ces dernières années sa fusion et a accru de façon importante son nombre d'étudiants. Son secteur santé s'est développé récemment avec notamment l'ouverture d'un master en pharmacie. La faculté de médecine et de pharmacie a vu ses effectifs évoluer avec les différentes réformes. Elle a pour elle des personnels de qualité dévoués à la formation des étudiants qui reconnaissent eux-mêmes la qualité des enseignements et les processus d'aide à la réussite.

L'orientation vers les pratiques cliniques dès les premiers quadrimestres et les stages cliniques en fin de bachelier sont de véritables plus-values. S'il existe une structuration de la qualité au niveau de l'UMONS son pendant au niveau de la faculté de médecine et de pharmacie reste à renforcer de façon à ce que la diffusion de la qualité puisse se faire au niveau des parties prenantes. Les développements récents ont conduit à certaines tensions tant sur les structures que sur les personnels. Les prochains développements apparaissent devoir être accompagnés de moyens supplémentaires pour ne pas déstabiliser la faculté de médecine et de pharmacie. S'il existe une volonté de développement de liens avec la recherche d'une part et à l'internationalisation d'autre part, ceux-ci restent à parfaire.

Droit de réponse de l'établissement

UMONS

Évaluation complète
Médecine
2020-2021

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

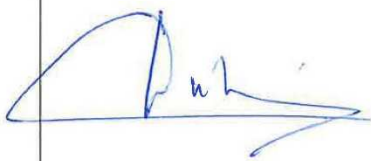
Pas de commentaires

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Philippe Dubois



Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Yves Gossuin

